



© Benoît Debusser

# LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE



Projet de texte d'orientation

## LE PAYSAGE

Présentes dans l'ensemble des activités humaines contemporaines, les technologies numériques en modifient non seulement l'organisation et la portée, mais aussi les objets, les logiques, et finalement, le sens même. Notre culture tout entière en est traversée et transformée et chacun est amené à reconfigurer ses modes, ses rythmes et ses espaces d'information, de communication, de travail, de relation avec l'administration, de loisirs, etc. Les « seniors » rejoignent ici les *digital natives*, même si les références et le nombre d'heures passées devant les écrans diffèrent d'une génération à l'autre.

Ainsi notre quotidien, mais aussi chaque facette de notre monde, se peuplent de nouveaux objets – objets concrets et « objets de sens »<sup>1</sup>.

- **Prenons l'information.** Les réseaux sociaux et les supports nomades sont la nouvelle alternative qui se substitue de plus en plus aux rendez-vous réguliers de la presse classique ou des JT avec leurs publics attirés. La réception des nouvelles y est continue et instantanée, leur dissémination aléatoire mais théoriquement sans limites ; leurs contenus doivent s'ajuster aux formats des écrans et à ceux – non moins étroits – du temps disponible, voire de la simultanéité des tâches des destinataires ; leurs sources, surtout, sont de plus en plus souvent des informateurs ou commentateurs spontanés, souvent proches de la scène des événements mais non professionnels : l'esprit critique est ici particulièrement convié, car le gain d'authenticité et de diversité des témoignages est contrebalancé par le risque d'erreur et d'imposture. Au total, avec Internet et les réseaux sociaux, l'information est omniprésente et chacun peut la connaître, la commenter, la nourrir ou en être l'auteur : c'est une forme nouvelle de relation au monde qui s'est installée. Mais en même temps, l'organisation tout entière et les métiers de ce secteur doivent muter pour tenter de trouver de nouvelles solutions de rentabilité, avec le risque de voir se dissoudre et disparaître l'apport du travail d'analyse, de réflexion, de recul qui est ou devrait être celui du journaliste.
- **Prenons l'économie mondiale** qui subit en permanence les tsunamis du « marché » réagissant à la transmission massive et immédiate d'ordres d'achat et de vente sur des informations fondées ou non, mais en tout cas réputées auto-réalisatrices. Les progrès technologiques, avec l'accélération de la vitesse de traitement et l'interconnexion des places boursières qu'ils rendent possible, ont ouvert la voie à des pratiques financières de plus en plus virtuelles, complexes, opaques, parasitaires et coupées de l'économie réelle. Elles ont en même temps – et en fait assez paradoxalement – contribué à universaliser les méthodes et les idéologies du capitalisme gestionnaire : rendement immédiat, évaluation simpliste car strictement quantitative, normalisation, surveillance, notation... Quant à la marchandisation des échanges sociaux via l'exploitation des données personnelles, c'en est un pur produit.
- **Prenons les sciences** : la transmission, le traitement automatique et la mise en mémoire de quantités massives d'informations fournissent aux scientifiques de nouveaux accès à la connaissance du monde physique, ouvrent des espaces d'exploration interdits avant ces outils et introduisent de nouveaux modes de raisonnement.

Dans ce paysage, deux domaines concernent plus spécialement le réseau de la Ligue : celui de l'éducation et celui de l'exercice de la citoyenneté.

En matière d'éducation, on peut se demander si la culture numérique et les retombées qu'elle devrait avoir sur l'organisation et les contenus des apprentissages y sont assez sérieusement prises en compte. Une vision trop techniciste y bloque les perspectives novatrices et, le plus

---

1. Selon l'expression de Paul Mathias, IGEN et membre du groupe d'experts Société numérique de la Ligue.

souvent, le numérique n'y est utilisé que comme un support plus commode qui ne modifie en rien les manières d'enseigner, d'apprendre, de communiquer. Or, c'est un changement d'une tout autre ampleur qui devient nécessaire. Les technologies numériques entraînent en effet une modification du contenu même des disciplines enseignées : création artistique et littéraire, cartographie, simulation, expérimentation assistée par ordinateur en sciences physique et chimique et en SVT. En outre, elles devraient conduire à des méthodes de travail différentes, qu'il s'agisse de recherche documentaire, de travail coopératif, de gestion de projets ou de modes d'évaluation. Il faut maintenant emprunter une voie radicalement différente de celles qui ont été choisies jusqu'ici et qui n'ont abouti qu'à des résultats limités ou à des échecs, car, dès maintenant, l'école doit faire face à des défis inédits :

- Le nouveau rapport aux connaissances et aux lieux du savoir qui caractérise la société numérique ne cadre plus avec la tâche des enseignants et les dispositifs traditionnels de l'école. Il ne peut plus être question, ni pour le professeur, ni *a fortiori* pour l'élève, de prétendre savoir tout sur tout, même à l'intérieur d'une discipline donnée. En revanche, il faut apprendre à définir et à trouver l'information dont on a besoin, ce qui appelle, outre la maîtrise – plus indispensable que jamais – des savoirs et des compétences de base, l'acquisition de méthodes documentaires et la construction d'une capacité de raisonnement et de jugement. Faute de ces initiations, la classe, et du même coup l'univers mental des élèves, semblent destinés à être assaillis par une multitude de segments d'information échappant à toute organisation ou progression logique, et à s'y enliser. Pour que l'école remplisse son nouveau rôle et continue à former les esprits, il lui reste à repérer le plus clairement possible les formes et contenus scolaires périmés dont elle doit s'affranchir et à les distinguer des fondamentaux de la connaissance et de l'intelligence, c'est-à-dire des murs porteurs de l'édifice éducatif.
- Cette tâche est d'autant plus complexe qu'on ne sait pas encore grand-chose de la vision du monde, voire de l'organisation mentale, qui se construit chez les jeunes à partir notamment de leurs propres pratiques de *digital natives*. Ce qu'on sait, en revanche, c'est que le fossé intergénérationnel – exagéré peut-être ou sous-estimé, mais élargi à l'évidence par bien d'autres cassures – se traduit, en classe, par l'ennui et qu'il est urgent d'inventer des passages possibles d'un univers à l'autre, faute de quoi on prendrait le risque d'une rupture insurmontable.
- L'articulation, sans pour autant les confondre, entre les temps, les espaces, les activités scolaires et hors scolaires aboutit toujours à un gain d'efficacité pour les divers apprentissages en rendant leur sens plus évident pour les élèves. Ceci devrait être en particulier le cas pour les outils numériques car l'apprentissage de leurs bons usages ne peut être efficace que conçue comme une action globale, c'est-à-dire couvrant l'ensemble des pratiques – scolaires, culturelles, communicationnelles ou ludiques – qu'en font les jeunes. De même, tous les dispositifs contribuant à cet objectif d'éducation numérique nécessitent une telle articulation, depuis le choix et la gestion des matériels jusqu'à la formation des enseignants et des formateurs appelés à intervenir dans les temps hors scolaires, sans oublier l'information – voire la formation – des parents. Cette articulation est bien loin d'être pratiquée dans l'école actuelle qui reste majoritairement refermée sur elle-même et c'est l'une des critiques récurrentes qu'on lui adresse.
- L'équipement informatique des établissements et leur maintenance sont coûteux et presque totalement à la charge des collectivités territoriales <sup>1</sup>. Si l'institution scolaire se révèle incapable de résoudre ses propres difficultés, et, en particulier, d'opérer les changements nécessaires à une utilisation optimale de ces équipements (contenus et esprit des pro-

---

1. L'usage d'outils nomades pourrait sans doute changer la donne, ainsi que le recours généralisé aux logiciels libres.

grammes, réorganisation du temps et de l'espace autour de méthodes de transmission différentes, formation des maîtres, collaboration avec les autres acteurs de l'éducation), il est probable qu'elle finira par décourager des financeurs jusque-là motivés<sup>1</sup> bien que tenus à l'écart des questions pédagogiques.

- C'est précisément le point d'attaque des grands groupes industriels et de communication au niveau mondial<sup>2</sup> : les coûts de l'éducation sont beaucoup trop élevés au regard de son rendement. Cette critique, on ne peut que l'entendre lorsque les représentants de ces grands groupes privés, rejoignant les analyses des organismes internationaux comme l'Unesco, déplorent le gaspillage des intelligences et réaffirment que, grâce aux outils numériques, chaque enfant doit pouvoir disposer d'une éducation de qualité, accéder aux contenus et aux bons enseignements, développer son imagination, ses capacités de raisonnement et d'utilisation des savoirs acquis à l'extérieur de l'école... L'aide qu'ils proposent d'apporter aux gouvernements, aux établissements scolaires, aux enseignants pour aller vers l'innovation et les faire bénéficier d'outils censés autoriser une pédagogie attrayante et personnalisée, ainsi qu'une gestion collaborative des établissements et des relations avec les parents est à la fois précieuse et légitime. Il faut pourtant en anticiper les bornes, car les scénarios d'avenir dont ces grands acteurs économiques sont porteurs — et qu'ils expriment sans ambages — invitent à quelque retenue : l'éducation doit-elle épouser le point de vue « réaliste » et viser avant tout à former au moindre coût de futurs travailleurs et consommateurs flexibles et employables, susceptibles de s'adapter à un monde incertain ? Ou bien, malgré les échecs constatés, peut-on encore, et à quelles conditions, penser l'école comme le creuset de la République et poursuivre l'objectif — incontestablement idéaliste — de lui confier l'éducation d'un peuple éclairé et donc libre, solidaire et souverain ?

S'agissant de l'exercice de la citoyenneté, le numérique interroge la démocratie dans ses aspects non moins essentiels :

- **Les modalités de l'expression des choix politiques, en premier lieu** : tandis que la participation électorale se désagrège, que la confiance dans les institutions décline, que l'esprit communautariste barre l'ouverture à l'altérité, l'espace public s'est élargi à de nouvelles formes de prise de parole et le citoyen dispose de canaux efficaces pour exprimer et faire valoir son opinion, pour soutenir, influencer ou contrer les représentants du système, pour propager et organiser sa résistance à l'injustice. Faut-il, dans ces conditions, adapter et élargir l'exercice du droit de suffrage ? Quoi qu'il en soit, les TIC introduisent de nouvelles formes politiques qui ne manqueront pas de poser la question de leur portée et de leur légitimité.
- **Les modes de fonctionnement et de gestion du pouvoir au sein des collectifs, en deuxième lieu** : beaucoup notent que les mouvements spontanés qui se lèvent de toutes parts, et qui s'appuient largement sur les outils numériques, contrastent totalement avec la rigidité des organisations politiques ou institutionnelles classiques : fonctionnement « horizontal », refus des hiérarchies et de l'appropriation des champs d'influence, choix de l'inclusion et du partage plutôt que de l'exclusion, plus d'initiatives individuelles, de mouvement... Les puissantes communautés qui œuvrent à la création et à la promotion des logiciels libres en fournissent un exemple remarquable : ce sont de nouveaux types de liens, de nouveaux modèles d'action sociale et d'articulations avec les institutions qui sont développés, très éloignés par ailleurs des comportements passifs et égoïstes du « consommateur ». Il faut

---

1. Cf. La place importante prise par les collectivités — les régions en particulier — lors des réunions consacrées au numérique dans le cadre de la Concertation sur la Refondation de l'école de l'été dernier.  
2. Cf. le discours prononcé en mai 2011 par Rupert Murdoch lors du e-G8 « La révolution numérique a tout changé, sauf l'éducation, demeurée inchangée depuis l'époque victorienne ».

souligner cependant que nombre de ces mouvements collectifs s'accompagnent aussi de plus de nuisances, de plus de « bruits », et sont souvent plus volatils.

- **Le respect des valeurs républicaines, en troisième lieu.** Sur ce point, on ne peut que constater l'ambivalence extrême des usages numériques. Si, pour les « pères fondateurs » d'Internet, la liberté totale d'expression apparaît comme la valeur principale avec l'égalité de droit des points de vue exprimés et la fraternité spontanée (se traduisant par les multiples communautés d'intérêt), les TIC permettent aussi aux détenteurs du pouvoir politique ou économique de collecter des données personnelles de plus en plus intrusives et de procéder à des profilages. Ils veulent ainsi repérer et répertorier les comportements potentiellement déviants (individus à neutraliser) ou prometteurs de bénéfices (individus à exploiter) : peu leur importe si, du même coup, ils nous délestent des attributs essentiels de la citoyenneté, en tout premier lieu la responsabilité face à nos actes effectifs, mais aussi la liberté d'agir selon nos convictions propres, c'est-à-dire purement individuelles et donc imprévisibles, et de ne pas avoir à rendre de comptes sur notre vie privée ; peu leur importe non plus, apparemment, le degré d'inexactitudes, voire d'erreurs, générées par leurs fichiers...

Entre ces deux extrêmes, la surveillance et la libre expression, les usages numériques offrent d'innombrables possibilités de création de nouvelles formes d'interactions sociales et politiques : dialogue, débat, collaboration, mais aussi tricherie, harcèlement, surveillance et guerre. Les réseaux sociaux, par exemple, ont réinterprété la notion d'amitié et créé de toutes pièces un espace vibrant qui double, commente en permanence, et parfois remanie la réalité vécue, et d'où peuvent aussi surgir de puissantes mobilisations. Souhaitons que les créateurs des nouveaux usages qui ne manqueront pas de venir bousculer derechef nos façons de communiquer et d'agir fassent plutôt partie de ceux qui œuvrent pour la coopération et la promotion de l'autonomie du sujet et de la pensée...

## **LES ENJEUX POUR LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**

Au moins trois grands enjeux impliquent que la Ligue de l'enseignement se mobilise autour des espoirs et des inquiétudes liés à la marche accélérée de la société numérique :

- Outre les enjeux de notoriété, d'efficacité et d'image, un fort investissement dans le champ des TIC est l'une des clés pour un rapprochement avec les jeunes. Alors que l'École de la République ne réussit à former qu'une partie insuffisante de ses élèves (comme c'était déjà le cas à l'époque du certificat d'études) et que les autres risquent de devenir des réfractaires de la culture, l'éducation populaire doit continuer à se préoccuper de les aider. Savoir leur offrir d'autres voies d'accès aux compétences, aux savoirs, au jugement critique et aux valeurs collectives constitue en soi un modèle alternatif à la pédagogie et à la structure de l'éducation formelle. Or, au même titre, sans doute, que les sports ou les arts, et pour peu qu'on ne vise pas la seule maîtrise des outils, les TIC offrent une ouverture puissante vers la culture, les savoirs et la socialisation.
- Le réseau de la Ligue ne peut que souscrire à l'objectif de mobilisation et de mise en cohérence des ressources culturelles et des actions locales autour de l'école. L'éducation non formelle dans le cadre associatif constitue un secteur essentiel de cet environnement avec lequel l'école devrait raffermir ses liens. Pour gérer des projets communs, les solutions numériques, incluant naturellement une large gamme de logiciels libres, pourront être d'un grand secours. Mais il faut pour cela que les partenaires concernés en connaissent suffisamment les possibilités et les limites, notamment en matière de travail collaboratif, et ne se

contentent pas de chercher à reconstituer sur support numérique leurs outils traditionnels et leurs habitudes de fonctionnement vertical.

- Notre société a besoin d'imagination et d'enthousiasme pour trouver des issues aux crises qui la traversent et renouveler les formes de la démocratie. Favoriser l'action politique concertée des citoyens à l'échelle d'un pays, ou leur collaboration à l'échelle d'une association, d'une entreprise, d'un établissement, répondre aux exigences de solidarité, de responsabilité, d'équité, d'invention, d'intelligence ne sera plus possible sans un investissement fort dans les usages créatifs, collaboratifs et démocratiques des TIC. Les usages qu'en feront les citoyens détermineront le devenir des réseaux et des outils par lesquels ils y participent.

Il est donc temps pour la Ligue de l'enseignement de se donner les moyens d'occuper la place qui lui revient dans la société numérique, non seulement auprès de l'école et des jeunes – ou des moins jeunes – mais aussi en redevenant un pôle identifié de référence et de débats citoyens ainsi qu'un opérateur innovant et reconnu comme tel par les pouvoirs publics. On peut rappeler ici qu'elle a joué un rôle important pour l'avènement de la société de l'information en organisant, de 1980 à 2005, l'Université d'été de la Communication de Carcans-Maubuisson puis de Hourtin. Au fil des années, ce rendez-vous a permis à tous les acteurs concernés d'observer et d'analyser ensemble les transformations qui s'opéraient — et qu'ils opéraient. La création des classes de découvertes multimédias est également à mettre à l'actif de la Ligue ainsi que toutes les actions menées par les délégations départementales pour faciliter la prise en main et le bon usage des outils numériques ou pour les mettre au service de la communication avec ses publics et de ses tâches d'animation.

## **LES CHANTIERS**

La Ligue, mouvement d'opinion et mouvement d'acteurs, est aussi un lieu de réflexion partagée : il lui revient autant d'analyser, de débattre, de prendre position et de faire campagne dans les directions qu'elle choisit, que de mener des actions seule ou avec ses partenaires.

### ***Comprendre et faire comprendre***

Bien qu'il soit de plus en plus difficile de suivre et de comprendre la portée des mutations techniques quotidiennes et d'anticiper les effets sociétaux de leurs applications, la Ligue, en tant que mouvement citoyen, a un devoir d'explicitation des transformations en œuvre dans notre société. Elle contribuera à construire cette intelligence de la réalité d'aujourd'hui, telle qu'affectée dans tous ses aspects par la révolution numérique, en observant ce qui se passe, en l'analysant, en le mettant en perspective et en partageant sa réflexion avec des penseurs et praticiens de toutes disciplines, avec des artistes, des savants, des associations partenaires...

Ces activités de veille et d'analyse pourraient concerner plus particulièrement :

- La connaissance des modifications induites dans les pratiques scolaires, intellectuelles, citoyennes : que font les jeunes et les moins jeunes derrière leur ordinateur ? Comment lisent-ils, écrivent-ils, apprennent-ils, pensent-ils ? Comment trouvent-ils et choisissent-ils les informations dont ils ont besoin ? À quelles autres activités celles-ci se substituent-elles ?
- La veille sur l'actualité et l'élaboration du sens à lui attribuer par le déploiement et la mise en œuvre de méthodes critiques : qu'est-ce qui fait autorité quand tout le monde est producteur et tout le monde usager ? Sur quels modèles ou quels implicites théoriques repose tel ou tel traitement informatique ou statistique ? Sur quels critères les données sont-elles hiérarchisées dans les moteurs de recherche ? Comment s'assurer de l'authenticité d'un document et de sa bonne conservation ? Quels bénéfices pouvons-nous attendre de l'exploitation des données publiques ouvertes ?

- La réflexion commune et la discussion sur les leviers du progrès social et sur la portée politique de l'expression des opinions et de leur partage sur le web ou sur les réseaux sociaux : quel poids ou quel degré de versatilité attribuer à ces opinions ? Quelles évolutions des activités militantes traduisent-elles ? Quel est leur degré de légitimité démocratique et comment en tenir compte ? Est-il recevable – au moins – d'en interpréter le sens pour en tenir compte dans la conduite du politique ? La formation aux usages ne devrait-elle pas se soucier de l'éducation à la participation et au débat en ligne ?

### ***Prendre position et se faire entendre***

Les technologies numériques modifiant profondément les conditions de la vie et du débat démocratique, quel qu'en soit le sujet, il est devenu très improbable pour un mouvement comme la Ligue de porter à la connaissance des citoyens ses analyses et ses positions, de leur faire connaître les services qu'elle leur offre, de les inciter à prendre toute leur place dans la vie de la cité, à penser et à agir avec discernement et audace, sans en rechercher une utilisation optimale.

Mais on a vu que de forts enjeux de société sont liés aux innombrables usages du numérique, que les évolutions que ceux-ci entraînent sont ambivalentes, qu'Internet, malgré les bonnes intentions de ses « pères fondateurs », ne définit pas à lui seul la couleur du monde politique et que, pour aller dans le sens d'un nouvel humanisme plutôt que dans celui d'une déshumanisation, face à de nombreux défis et risques, des choix sont à faire. Ces choix et les débats qu'ils entraînent sont souvent complexes, mais certains sont décisifs et il importe que la Ligue y prenne part, en tout cas quand ils touchent – et c'est souvent le cas – à ses domaines d'intervention.

### *Éduquer à l'esprit critique et aux usages citoyens des TIC*

Si l'apprentissage de la manipulation des outils reste indispensable, développer, dans l'éducation initiale et populaire, l'esprit critique face aux usages du numérique est désormais un enjeu fort pour la démocratie. Il s'agit aussi d'en promouvoir les usages raisonnés et créatifs, de sensibiliser aux libertés personnelles et publiques et de rendre l'individu acteur de sa propre protection tout en l'aidant à s'intéresser et à prendre part, s'il le souhaite, aux débats qui peuvent le concerner : Internet offre en effet des opportunités extraordinaires pour réactiver la participation citoyenne et échapper ainsi aux tendances profondes de l'époque à nous réduire au rôle de consommateur.

Soulignons ici que cette question, et la problématique citoyenne en général, ne sont guère évoquées comme telles dans les documents susceptibles de faire référence dans ce domaine. Au niveau des grandes organisations internationales notamment, on met plutôt en avant, s'agissant de réformer l'éducation, le rapport entre l'usage des TIC, le développement optimum des capacités de chaque individu... et la croissance économique. Tout un espace de réflexion reste donc ouvert pour ceux qui veulent « faire prévaloir les affaires de l'esprit sur l'esprit des affaires et construire une alternative à une époque qui donne la redoutable impression de fixer le prix de tout et de ne connaître la valeur de pas grand-chose » <sup>1</sup>.

Soulignons aussi que des dispositifs existent déjà dans l'institution scolaire, il s'agit de bien les identifier et de plaider pour qu'ils soient effectivement appliqués, ce qui est loin d'avoir été le cas depuis leur création : prise en compte réelle, dans le pilier du socle commun consacré au numérique, de la place accordée à ces usages citoyens, respect de l'esprit et des dispositions du B2i école, collège et lycée, notamment en matière d'évaluation des compétences des élèves en cours de formation par l'ensemble des professeurs. Il faut s'assurer également que la formation des enseignants qui va être mise en place garantisse au minimum l'obtention du

---

1. Éric Favey.

C2i2e, en particulier dans ses aspects citoyenneté, esprit critique et didactique des disciplines. Reste que si nous voulons véritablement refonder l'école pour qu'elle joue son rôle de formation des esprits et de préparation à la vie démocratique au sein de la société numérique, ce sont des transformations beaucoup plus radicales que nous devons défendre.

### *Promouvoir l'intégration du numérique au cœur des politiques éducatives* <sup>1</sup>

La politique développée en matière d'intégration du numérique dans et hors l'école ne saurait être pensée comme une politique en soi, séparée du contenu des politiques éducatives et des démarches pédagogiques. D'autant moins qu'elle en est devenue une composante fondamentale, remettant en question et les modalités concrètes de l'acte éducatif et le cadre culturel général dans lequel et pour lequel ses finalités sont posées. L'école de Jules Ferry était contemporaine de la première révolution industrielle : il faut maintenant construire l'école qui préparera tous les citoyens à penser, à agir, à se réaliser pleinement dans la société engendrée par la révolution numérique en suivant une voie radicalement différente de celles qui ont été jusqu'ici empruntées et qui n'ont abouti qu'à des résultats limités ou à des échecs :

- Pas de politique numérique sans une vision claire et prospective de ce que devrait être l'école républicaine de demain, ses articulations avec les formations tout au long de la vie, ses contenus, ses démarches, et donc de la transformation profonde du rôle et de la mission des enseignants et des personnes qui concourent à l'acte d'éducation et du contenu de leur formation.
- Pas de politique du numérique sans une transformation et une ouverture des lieux et des capacités d'accueil – incluant les établissements scolaires eux-mêmes – et la création de Maisons des savoirs et de la formation.
- Pas de politique du numérique sans une impulsion réfléchie et pérenne du gouvernement et une programmation à dix ans, associant dans son élaboration tous les acteurs (collectivités territoriales, établissements, associations d'éducation populaire, et aussi constructeurs et fournisseurs de ressources, éditeurs publics et privés).
- Pas de politique du numérique qui ne s'appuie en fin de compte d'abord sur les besoins réels et les projets des acteurs du système. Il faut tirer les leçons des solutions que mettent en œuvre les plus innovants d'entre eux pour nourrir les contenus d'apprentissage, améliorer la pédagogie, lutter contre l'échec scolaire, réveiller le désir d'apprendre, de créer, d'échanger et confronter son point de vue, ou encore pour développer les savoir-faire techniques et critiques des apprenants en leur fournissant des repères méthodologiques et culturels, enfin et surtout pour construire leur action en toute connaissance et en complémentarité des apports des autres acteurs locaux.

Jusqu'à présent on a surtout vu des plans venus d'en haut, n'impliquant qu'après coup les intéressés : il convient d'inverser la tendance en renforçant la construction d'un réseau d'établissements innovants qui produise des résultats identifiables et généralisables. Les expériences repérables et les poches d'innovation existantes devraient être complétées par bien d'autres, dans des situations très différentes (publics, finalités). Des expériences étrangères pourraient parallèlement être suivies et évaluées par les acteurs eux-mêmes avec le concours éventuel de chercheurs. Un Conseil composé notamment des représentants du réseau innovant, pourrait élaborer des synthèses, mettre en avant des approches et des dispositifs particulièrement pertinents, s'interroger sur leur généralisation possible en termes, notamment, d'accompagnement et de formation.

---

1. Robert Jammes : texte élaboré pour la Commission Éducation de la Ligue.



### *Réveiller la vigilance citoyenne*

Le déploiement des techniques de surveillance fondées sur les technologies numériques devrait inciter la Ligue à contribuer, avec d'autres, à la vigilance citoyenne et à protéger les libertés, la vie privée et l'identité des citoyens. Celles-ci sont particulièrement menacées dans un contexte de lutte contre le terrorisme et contre l'insécurité (vidéosurveillance, techniques biométriques, déploiement du nombre de fichiers, centralisation, conservation et croisements abusifs des données personnelles ainsi recueillies, dangers cumulés des erreurs contenues dans chacune de ces bases), mais aussi face à l'emprise toujours plus forte du « business » (profilage commercial, usages inconsidérés des réseaux sociaux...).

Il faut également être attentifs au caractère prétendument préventif d'un nombre de plus en plus grand de fichiers. Cette notion est en rupture radicale avec la présomption d'innocence qui est au fondement de notre droit et conduit à une société du soupçon et de l'exclusion. En matière d'éducation comme en matière de justice, il faut prendre garde en particulier à cette nouvelle « rationalité » statistique/algorithmique qui aboutit, au nom de la prévision, à enfermer les personnes dans un destin fixé d'avance : peut-on véritablement et doit-on faire cadrer la liberté, le parcours et les choix d'un citoyen avec une grille comportementale, à l'image du traitement marketing qu'on applique aux consommateurs ? Il y a là, en tout cas, une perversion potentielle de la décision démocratique sous la poussée d'une technocratie gestionnaire.

### *Internet, un bien commun*

La neutralité des réseaux, qui est la doctrine fondamentale de leurs créateurs et qui est à la base de son architecture est violée par les régimes autoritaires et attaquée par les puissances économiques qui cherchent à différencier les usages, la rapidité de transmission notamment, sur des critères de rentabilité : c'est l'idée d'Internet bien commun qui est en jeu ici.

Il n'est pas toujours facile, d'ailleurs, de faire le partage entre l'idéologie libertaire et le libéralisme, entre le principe de gratuité et les gigantesques gains économiques réalisés par certains créateurs de services, mais ce qu'il y a tout lieu de protéger et de développer c'est l'Internet participatif. Particulièrement innovateur parce qu'il permet à des contenus inhabituels de circuler, il est menacé à la fois par l'implantation d'institutions de l'espace public traditionnel (agences de presse, journaux en ligne, blogs tenus par des personnalités) et par les pressions commerciales.

Bien d'autres questions appellent ou appelleront des prises de position de la Ligue de l'enseignement ; citons par exemple celles qui relèvent de l'amélioration de l'information, objet crucial et sujet largement traité en son sein, ou la recherche d'un nouveau modèle économique de la création et de la diffusion des œuvres, ou encore l'aménagement numérique du territoire en matière d'accès au haut et très haut débit qui reste à finaliser et qui devrait faire l'objet de cahiers des charges très précis aux fournisseurs d'accès, garantissant leur prise en compte effective des contraintes de leur mission de service public.

### **Agir**

Au-delà de la réflexion et des débats autour des choix citoyens qu'impose la société numérique, l'usage des TIC est devenu indispensable dans la pratique quotidienne de la Ligue et dans ses grands domaines d'activité, en particulier la formation et l'animation.

### **Pour la formation**

#### *Lutter contre la fracture numérique*

La fracture numérique aggrave considérablement la situation des publics défavorisés en les marginalisant toujours davantage. Elle concerne les personnes qui ne maîtrisent ni les outils

de l'informatique ni les connaissances permettant d'en faire un usage satisfaisant. Pour lutter contre cette fracture, de nombreuses fédérations de la Ligue interviennent régulièrement dans différents lieux publics : Maisons de quartiers, Espaces publics numériques (EPN), maisons de retraite... Aujourd'hui, il est temps d'aller plus loin : la Ligue doit être partout reconnue comme un opérateur privilégié en la matière et doit se mettre, à cet effet, en capacité d'offrir sur tout le territoire de tels services de prise en main et de maîtrise des outils numériques. Des solutions de certification des acquis, dans le cadre par exemple d'un BAFA multimédia ou d'un B2i adultes, sont en outre à rechercher.

#### *Accompagner l'institution scolaire...*

Les fédérations de la Ligue devraient aussi se donner les moyens d'intervenir en complémentarité et en relation avec le système éducatif, comme elles en ont la vocation et comme elles le font déjà pour le sport et pour l'enseignement artistique. Selon les situations locales, elles peuvent fournir des lieux, des moyens techniques et humains pour accompagner les acteurs de l'EN, monter avec eux des projets prolongeant leur action au-delà des bornes de l'école et les aider ainsi à répondre aux interpellations d'Internet et des outils numériques auxquels ils ne peuvent souvent pas faire face dans le seul cadre de leurs enseignements. La pratique du langage multisupport, par exemple, semble pouvoir fournir un mode d'intervention valorisant, qu'il s'agisse de traduire des messages éducatifs ou culturels ou, surtout, de les inviter à s'en emparer et à y trouver une voie d'expression et de création. L'utilisation de *Serious Games* ou l'engagement dans un projet de groupe peuvent de leur côté conduire à des situations de résolution collective de problèmes, avec, à la clé, une motivation retrouvée et un statut différent de l'erreur autorisant prise de risques et invention.

#### *Accompagner les publics en difficulté*

Ces pratiques devraient également convenir au public des jeunes en difficulté : il ne semble en effet plus imaginable de s'adresser à eux sans passer par la case « outils numériques », que l'objectif visé soit de les initier aux usages ou qu'il soit, plus largement, de les amener à la culture et à l'autonomie personnelle : c'est en tout cas ce que laissent apparaître de plus en plus les commandes des collectivités.

Ajoutons que le numérique permet également de proposer des services d'aide à l'inclusion des handicapés et plus généralement de mettre en place des médiations entre les générations, entre les communautés culturelles et d'une zone géographique à une autre...

#### **En matière d'organisation et d'animation**

La Ligue a beaucoup à attendre d'une utilisation renforcée des TIC pour ses tâches d'organisation et d'animation, qu'il s'agisse de susciter la coopération en interne au niveau du réseau national et de mener à bien son projet ou d'assurer le rayonnement des fédérations ; elle aurait aussi beaucoup à perdre en y renonçant, car d'autres organisations ne tarderont pas à venir remplir ce qui apparaîtra très vite comme un vide.

#### *Organiser la coopération*

Les outils numériques sont particulièrement pertinents dans ces domaines. Le Web 2.0, qui désigne un ensemble de techniques, de pratiques et de services facilitant et organisant l'interactivité et la collaboration en ligne, donne également une plus grande visibilité aux organisations et aux groupes ou individus qui s'y associent. Sites, flux RSS, blogs, systèmes de veille en ligne, leur permettent de donner la parole à leurs membres et à leurs publics, de les informer, de leur proposer des espaces de partage et de collaboration, de les fédérer autour

de leurs valeurs, mais aussi de gagner de la notoriété et de s'assurer de la confiance de leurs partenaires et de leurs financeurs. S'appuyer sur de tels outils suppose néanmoins un investissement en compétences techniques et créatives et surtout en temps... Cela suppose aussi, et plus essentiellement, de renoncer à la facilité des schémas verticaux de fonctionnement.

### *Apporter une expertise*

Les établissements scolaires, les associations, les PME ne connaissent en général pas, ou utilisent insuffisamment, l'étendue des possibilités qu'offrent les outils numériques, en particulier les logiciels libres : ce point semble crucial et appelle une médiation humaine pour rendre possible la rencontre entre le problème pédagogique ou organisationnel à résoudre et l'outil approprié : les compétences correspondantes méritent d'être développées au sein du réseau de la Ligue.

L'assistance en matière de création de sites est une autre forme de service qui se révèle extrêmement appréciée dans les fédérations où ce service est proposé.

### *Faire connaître le droit en matière de protection des données personnelles*

Faire connaître les droits et les devoirs en matière de protection des données personnelles et aider les associations et les établissements scolaires à mettre leurs fichiers et leurs bases de données en conformité avec les lois *Informatique et Libertés* de 1978 et de 2004 devrait être l'un des services proposés (contre rémunération éventuellement) par les fédérations. En relation avec la Cnil, des formations sont proposées pour que chaque fédération soit en mesure, si elle le souhaite, de désigner un Correspondant informatique et libertés (Cil). Les délégations disposant d'une telle compétence y gagneront certainement la reconnaissance d'un statut parmi les acteurs locaux du numérique.

Par ailleurs, un travail de veille est à mener en lien avec le national et avec les autres fédérations, et en poursuivant une collaboration déjà bien engagée avec des partenaires tels que la Ligue des droits de l'Homme.

## **Comment faire ?**

### *Se former, échanger et créer des outils communs*

La première exigence à remplir pour atteindre ces objectifs est l'acquisition des compétences nécessaires.

Certaines formations internes ont été et sont proposées au niveau national, incluant :

- Une formation co-organisée avec la Cnil et destinée à créer un réseau de Correspondants informatique et libertés (Cil) ;
- Des formations certifiantes pour les personnels et cadres qui visent à assurer des tâches spécifiquement liées au numérique (telle la formation assurée par l'Université de Versailles-Saint-Quentin qui a permis de délivrer une dizaine de certifications C2i en 2010-2011) ;
- Une formation à l'écriture multisupport serait utile pour généraliser une approche communicationnelle en phase avec les publics jeunes et avec notre époque en général.

Au-delà de ces propositions, une mise à niveau de l'ensemble des personnels et bénévoles sera à l'évidence nécessaire autour des nouveaux types de tâches et outils qu'ils devront assurer...

La seconde voie – à tester – pour l’acquisition de ces compétences est la création, la mutualisation et l’échange de compétences et d’outils tels que :

- Des protocoles de formation ;
- Des recommandations de matériels software et/ou d’usages ;
- Ces objets d’échange ainsi que bien d’autres (fiches pratiques et fiches de lecture, observations, modes d’emploi...) pourraient être rassemblés dans des « boîtes à outils » à thèmes disponibles pour tous en ligne, pouvant être complétées et améliorées en permanence.
- On peut aussi imaginer l’échange de formateurs et d’experts ;
- Au niveau national, un groupe d’experts venus d’horizons très différents a été constitué pour permettre à la Ligue de mieux suivre et analyser l’actualité et les perspectives proches de la société numérique, pour en comprendre les ressorts et pour définir le rôle qu’elle doit y jouer.

Tous ces échanges peuvent être facilités grâce à la création récente par la Mission Images, Information, Société numérique du *Centre de Ressources* (<http://societedelinfo.laligue.org>). Ce blog devrait, en outre, permettre un rapprochement et une communication plus forte entre les professionnels de l’informatique qui œuvrent déjà dans le réseau.

#### *Agir en partenariat*

Chaque fédération est un cas particulier, modelé par son histoire et celle de son environnement : mais toutes partagent la nécessité de définir la place qu’elles devraient à l’avenir occuper sur leur territoire, de se fixer des objectifs, d’organiser des actions en conséquence et de rassembler les moyens nécessaires à ces actions. Il revient donc à chaque fédération de procéder à un état des lieux local avec les partenaires institutionnels ou associatifs qu’elle aura identifiés et de rechercher les programmes et les financements existants.

***Ce projet a été réalisé par le groupe « Citoyenneté et société numérique » de la Ligue de l’enseignement.***

***Toutes vos remarques, ajouts, exemples d’actions... sont les bienvenus.***

***Merci de bien vouloir les communiquer à Christine Menzaghi  
([cmenzaghi@laligue.org](mailto:cmenzaghi@laligue.org))***

Laïque et indépendante, la Ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent, partout en France, au sein de près de 30 000 associations locales et d'un important réseau d'entreprises de l'économie sociale.

Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets.

Tous refusent la résignation et proposent une alternative au chacun pour soi.

Rejoignez-nous...

.....  
**LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT  
ET LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE**  
**Projet de texte d'orientation**  
.....

3, rue Récamier 75341 Paris cedex 07  
Contact : Christine Menzaghi  
01 43 58 95 84 – 01 43 58 97 02  
cmenzaghi@laligue.org

**www.laligue.org**